

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: LA41TR/221/4/2005

Le Conseiller juridique présente ses compliments aux Représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de leur communiquer les informations relatives à la distribution des notifications dépositaires (CN) par le Secrétaire général, en sa qualité de dépositaire des traités multilatéraux :

La Section des traités du Bureau des affaires juridiques continuera à développer les procédures par lesquelles il distribue l'information, dans les délais les plus brefs, en ce qui concerne le cadre institué par les traités internationaux. La Section des traités, qui s'acquitte des fonctions de dépositaire des traités multilatéraux confiées au Secrétaire général, a rédigé la note d'information ci-jointe.

Le Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler aux Représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies les assurances de sa très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Abdul'.

Le 23 février 2005

## **NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LES NOTIFICATIONS DÉPOSITAIRES**

La Section des traités du Bureau des affaires juridiques s'acquitte des fonctions de dépositaire des traités multilatéraux du Secrétaire général. Conformément à son mandat, elle tient les États Membres et des tiers informés de l'état des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général au moyen de notifications dépositaires (CN) qui sont distribuées par courrier électronique et sur support papier.

- Les notifications dépositaires sont distribuées à toutes les missions permanentes et aux autres destinataires sur support papier et par courrier électronique. Le courrier électronique contient des liens au site Web où sont sauvegardées les notifications dépositaires.
- Depuis janvier 2001, la Section des traités affiche le texte des notifications dépositaires sur le site Internet de la collection des traités des Nations Unies à l'adresse suivante : *<http://untreaty.un.org>*.
- Le service de diffusion par courrier électronique (Mailing List Service), grâce auquel les notifications dépositaires sont communiquées aux missions permanentes, a été mis en place par la Division de l'informatique du Bureau des services centraux d'appui qui en assure la gestion. Ce service est offert à toutes les missions permanentes qui souscrivent un abonnement pour lequel elles doivent ouvrir un compte auprès de la Division de l'informatique.
- En cas de problème technique, il est recommandé aux missions permanentes de s'adresser aux services d'assistance de la Division de l'informatique, en appelant le (212) 963-3157, pour obtenir aide et conseils techniques.
- Des exemplaires sur support papier des notifications dépositaires sont diffusés tous les jours en même temps que les documents à l'intention des organes délibérants. Un dossier rassemblant ces documents est alors constitué pour chaque mission permanente, et mis à leur disposition dans le bureau NL-300. Toute question concernant la diffusion des notifications dépositaires sur support papier doit être adressée à la Section de la publication du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.